

Le journal

L'Ancrier

Volume 63 - Numéro 01 - Édition mars 2025

2 Mot du maire :
Taxes municipales

6 Élections
municipales 2025

10 L'inauguration de
la nouvelle salle
multifonctionnelle

13 Ouverture de
l'Écocentre



NOMINATION DES COMITÉS 2025

Conseillère #1

Mme Valérie Giguière

Représentante du comité Consultatif d'Urbanisme et Bibliothèque.

Conseiller #2

M. Quentin Kelhetter

Représentant du comité de l'entente intermunicipale de l'assainissement des eaux usées et comité Consultatif d'Urbanisme.

Conseiller #3

M. Robert Gendron

Représentant du Conseil d'administration de l'Office Municipal de l'Habitation, comité Consultatif d'Urbanisme, de la MRC et SSIRMRCB et comité MADA.

Conseillère #4

Mme Amélie Guay

Représentante du Comité de l'entente intermunicipale de l'assainissement des eaux usées, Marché public.

Conseillère #5

Mme Joanne Costo

Représentante du comité des nouveaux arrivants.

Conseillère #6

Mme Annie Demers

Représentante du comité des loisirs de Deschaillons et Parc-École.

Mme Hélène Quesnel

Coordonnatrice de la Bibliothèque.

Mme Véronique Poulin

Coordonnatrice du Marché public et comité Culturel de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et de la MRC de Bécancour.



L'Ancrier de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Mise en page : Shany Bélanger-Lavigne

Rédaction : Shany Bélanger-Lavigne

Correction : Claudette Demers et Madeleine Pelletier

Impression : Imprimerie Document Express

Pour joindre la rédaction : communication@deschaillons.ca

Crédit photo : Martin Piché

MOT DU MAIRE



L'année 2025, que nous venons à peine de débiter, est riche en rebondissements de toutes sortes.

La guerre tarifaire déclenchée par un président américain qui rêve d'annexer notre pays et d'effacer notre identité a de quoi inquiéter.

Les conséquences sur le monde municipal et notre municipalité en particulier sont difficiles à prévoir. Mais une chose est certaine : rien ne sera plus comme avant.

À titre d'exemple, la pandémie de COVID et l'inflation qui en a suivi ont eu une influence directe sur l'élaboration du budget de 2025.

L'augmentation des coûts de construction et de la valeur de l'immobilier en général, ainsi que la pénurie de logements, ont eu comme conséquence directe une augmentation moyenne de **45 % des valeurs foncières** inscrites au dernier rôle d'évaluation. Cette augmentation n'étant pas uniforme, certains sont plus touchés que d'autres.

Avec de telles conditions, la préparation du budget 2025 constituait un défi complexe.

Ajoutez à cela les importants retards de construction qui ont retardé d'autant le versement des subventions gouvernementales, nous obligeant à prolonger le financement temporaire de la totalité du projet de la salle multifonctionnelle bien au-delà de ce qui était initialement envisagé.

Malgré tout, nous avons été en **mesure de diminuer le taux de la taxe foncière de 19,54 % tout en gelant les taxes de services** et en limitant les dépenses d'administration en dessous de l'inflation.

En dépit de nos efforts pour limiter les impacts de ces imprévus, ceux-ci auront quand même une incidence sur la taxation de 2025.

Cette situation sans précédent se résorbera au cours de l'année 2025 avec le versement des subventions octroyées, qui serviront à rembourser les prêts temporaires et à ajuster la contribution municipale au niveau prévu lors de la conception du projet.

Le budget de 2026 sera donc normalisé afin de conserver un effort fiscal prudent dans un contexte socio-économique local en mutation.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre appui.

Christian Baril
Maire

Si vous aussi aimeriez faire partie d'un comité en tant que bénévole, appelez dès maintenant au bureau municipal : 819 292-2085 #1 ou rendez-vous au www.deschaillons.ca pour compléter un formulaire dans la section « bénévolat ».

LES DÉCISIONS PRISES LORS DES RÉUNIONS DU CONSEIL

Vous voulez assister ou en savoir plus sur le conseil?

Les séances du conseil se tiennent désormais à la **salle multifonctionnelle (1043, route Marie-Victorin)** tous les premiers mardis du mois à 20 h.

Pour toute question concernant le conseil, contactez-nous au 819 292-2085. Vous pouvez aussi consulter l'intégralité des résolutions sur notre site web www.deschailions.ca !

DÉCEMBRE

Tarification de location des salles – La municipalité établit la tarification 2025 pour la location des salles, sans taxes : salle municipale (1/2 journée = 75 \$, 1 journée = 150 \$) et salle multifonctionnelle (1/2 journée = 125 \$, 1 journée = 250 \$)

Identité visuelle de la municipalité (Bannière déroulante) – La municipalité accepte la soumission de la firme Imprimerie Document Express pour la production de 3 bannières déroulantes au montant de 477 \$, plus les taxes applicables.

Suivi terrain CIUSSS – La municipalité a acquis le terrain du CIUSSS pour un montant de 104 220 \$, l'acte d'achat ayant été signé le 25 novembre dernier.

Entretiens bornes-fontaines

- **Entretiens travaux requis** – La municipalité accepte la soumission de la firme Hydra Spec pour effectuer les travaux sur les vannes d'isolement, au montant de 1 513,80 \$, plus taxes applicables.
- **Entretiens prioritaires** – La municipalité accepte la soumission de la firme Hydra Spec pour la restauration du mécanisme intérieur et supérieur des bornes-fontaines, au montant de 8 890 \$, plus taxes applicables.
- **Entretiens complémentaires requis** – La municipalité accepte la soumission de la firme Hydra Spec pour la réparation des anomalies mineures sur les bornes-fontaines, au montant de 2 730,50 \$, plus taxes applicables.

Formation des premiers répondants – La municipalité accepte l'offre de service de la firme Formation Loignon pour la gestion personnelle des risques psychotraumatiques, au montant de 752,40 \$, et invite les premiers répondants de Saint-Pierre-les-Becquets afin de réduire le coût de la formation.

Déneigement stationnement – Salle multifonctionnelle – La municipalité accepte l'offre de services de la firme Les Entreprises AM OSCHWALD INC pour un montant de 1 750 \$, plus les taxes applicables.

Projet entente intermunicipale Parisville

- **Offre de services - Excavation** – La municipalité accepte l'offre de « Mini Excavation Ghislain Maihot inc. » pour valider l'emplacement du réseau d'aqueduc du citoyen, au montant de 472,50 \$, plus taxes.
- **Offre de services - Arpenteur-géomètre** – La municipalité accepte l'offre de « Hubert Laferrière arpenteur-géomètre » pour valider l'emplacement du réseau privé d'aqueduc du citoyen, au montant de 875 \$, plus taxes.
- **Installation des compteurs d'eau, valves et regards** – Les 2 compteurs et les 2 valves antirefoulements sont livrés au garage municipal. La municipalité attend la soumission pour l'achat des 2 regards et des travaux d'installation, qui seront réalisés par la municipalité de Parisville, sous financement de Deschailions-Sur-Saint-Laurent.

JANVIER

Rémunération du personnel de la municipalité – La municipalité indexe la rémunération du personnel et des élus de 2,7 % pour l'année 2025, rétroactif au 1er janvier 2025, conformément à l'indice des prix à la consommation.

Maire suppléant – M. Robert Gendron est nommé maire suppléant pour une période d'un an, se terminant en janvier 2026 ou aux élections du 2 novembre 2025. Il est autorisé à signer les effets bancaires en l'absence du maire, M. Christian Baril, conjointement avec la directrice générale, Mme Hanta Rasami.

Offre de services plan et devis Prolongation de la 265 (Trottoir) – La municipalité accepte la soumission de Pluritec pour un montant de 7 050 \$, plus les taxes applicables, pour le relevé topographique, les plans et les devis civils en lien avec la prolongation des trottoirs de la route 265 (12 Avenue).

Transport/Décompte progressif 4 (final) du projet bouclage au 14e et 16e avenues – La municipalité approuve le paiement du décompte progressif no 4 (réception définitive) de 29 957,76 \$, taxes incluses, à la firme « Les Excavations Sainte-Croix inc. » pour les travaux d'installation de conduite d'aqueduc entre les 14e et 16e Avenue, conditionnel à la réception des documents requis selon la recommandation de la firme « Tétra Tech QI inc. » en date du 15 janvier 2025.

Certificat de paiement 10 – La municipalité approuve le paiement du certificat de paiement 10 d'un montant de 150 269,46 \$, taxes incluses, à la firme « FM Construction » pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de l'église.

Signalisation - Sentiers Pédestres – La municipalité approuve la commande de 50 flèches directionnelles supplémentaires auprès de la firme Enseignes Aux 4 Vents pour finaliser le projet de signalisation des sentiers pédestres, au coût de 9,65 \$ par panneau plus des frais de livraison de 50 \$, plus les taxes applicables.

Comité des loisirs – La municipalité accorde une aide financière au comité des loisirs au montant de 3 000 \$, destiné à couvrir une partie des coûts des activités gratuites offertes à la population et à l'achat de matériel pour les événements en 2025.

FÉVRIER

La municipalité appuie les Journées de la persévérance scolaire, qui se dérouleront du 10 au 14 février 2025.

Renouvellement abonnement logiciel Canva Pro – La municipalité accepte de payer les frais d'abonnement annuel de Canva Pro au montant de 150 \$, plus les taxes applicables, afin de maintenir la qualité de ses publications auprès de ses citoyens, les conceptions des designs et des graphismes étant faites majoritairement au bureau municipal depuis le 12 août 2022.

Engagement de la municipalité à élaborer un PGA-Eau – La municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux.

Offre de services - Collecte des Gros Rebutis – La municipalité accepte l'offre de services de la firme Recyclav au montant de 4 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'année 2025.

Installations des 2 compteurs réseau, des 2 anti-refoulements, 2 regards aux rangs Saint-Charles Est et Ouest – La municipalité choisit la 2e option pour l'installation des compteurs, des anti-refoulements et des regards, au coût approximatif de 12 000 \$, plus les taxes applicables.

Répartition des surplus en service d'inspection – La municipalité accepte le paiement des surplus accumulés pour les services d'inspection en 2023 et 2024, pour un montant total de 24 202,38 \$.

Adoption du 2ème projet règlement #206-2024 – Le 2ème projet de règlement modifiant le règlement de zonage #96-2012, visant à bonifier certaines dispositions, est adopté.

Certificat de paiement 11 - Projet salle multifonctionnelle - Église – Le certificat de paiement 11 au montant de 503 726,77 \$, taxes incluses, est approuvé pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de l'église.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET ANNUEL 2025

- Total des revenus : 2 097 888 \$ (augmentation de 16 % par rapport à 2024)
- Taux de taxes : 0,6743 \$ (diminution de 19 % par rapport à 2024)
- Taux de taxes de services : aucune augmentation
- Taux de taxes à la dette : augmentation de 2 %
- Augmentation moyenne du rôle triennal 2025-2027 : 45,47 %



4 VERSEMENTS POUR 2025

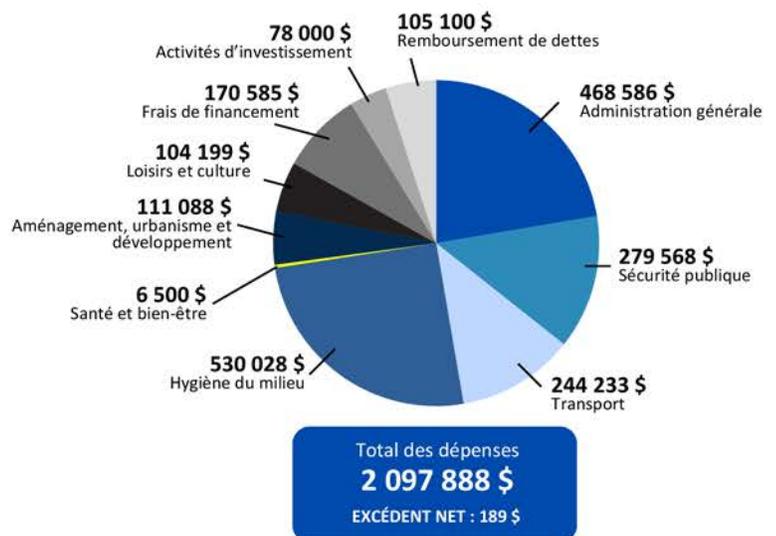
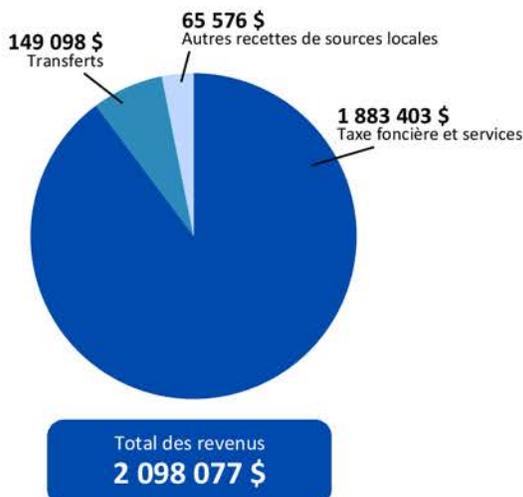
- 1er versement : 30 mars 2025
- 2e versement : 30 juin 2025
- 3e versement : 30 août 2025
- 4e versement : 30 octobre 2025

TABLEAU COMPARATIF DES TAXES MUNICIPALES 2024-2025

	2024	2025
Taxe foncière générale (100 \$ d'évaluation)	0,8367 \$	0,6743 \$
Service d'aqueduc		
Par unité de logement (habitation et saisonnier)	236 \$	225 \$
Résidences desservies par Parisville	266 \$	266 \$
Par unité commerciale	315 \$	300 \$
Terrain de camping	3 754 \$	3 575 \$
Immeuble agricole (au minimum)	236 \$	225 \$
+ Par tête de bétail	21 \$	20 \$
Immeuble agricole desservi par Parisville	345 \$	338 \$
Serre	210 \$	200 \$
Restaurant ou bar-salon	341 \$	325 \$
Institution ou motel	341 \$	325 \$
+ Par chambre	21 \$	20 \$
Piscine	80 \$	75 \$
Service d'égout		
Par unité de logement (habitation et saisonnier)	262 \$	251 \$
Par unité commerciale et industrielle	322 \$	309 \$
Immeuble agricole	484 \$	424 \$
Terrain de camping	2 904 \$	2 787 \$
Par unité de logement desservi par Parisville	328 \$	328 \$
Vidange de fosses septiques :		
- Résidence	83 \$	80 \$
- Chalet	42 \$	40 \$

	2024	2025
Matières résiduelles (Par unité de logement : habitation, saisonnier, commerce et industrie)	310 \$	279 \$
Service de la dette		
Travaux de voirie - Rang Saint-Charles (/100\$ évaluation)	0,0136 \$	0,0092 \$
Réfection usine de surpressions (75%) (/unité logement)	21,18 \$	21,52 \$
Réfection usine de surpressions (25%) (/100\$ évaluation)	0,0027 \$	0,0018 \$
18e Avenue et rue Poisson (/100\$ évaluation)	0,0059 \$	0,0045 \$
Prolongement 16e et 18e Avenue (/100\$ évaluation)	0,0123 \$	0 \$
Réfection rang Saint-Charles et 16e Avenue	0,0118 \$	0,0378 \$
Réaménagement église/Salle multifonctionnelle	0 \$	0,0378 \$
Municipalisation aqueduc - Entente avec Parisville	0 \$	0,1345 \$
Désinfection par rayonnement ultraviolet (La municipalité impose un tarif d'entretien annuel pour chaque résidence qui bénéficie du service d'entretien du système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet)	15 %	15 %

Pour lire l'intégralité du règlement #207-2025 fixant les taux de taxes, compensations et les conditions de perception pour l'exercice financier 2025, rendez-vous sur notre site internet au www.deschaillons.ca dans la section règlements.



RÔLE D'ÉVALUATION 2025-2026-2027

Le rôle triennal d'évaluation actuel de la municipalité a été déposé le 15 septembre 2024. Il a pris effet le 1er janvier 2025 pour les années 2025-2026-2027. À noter que les valeurs inscrites au rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027 tiennent compte du marché immobilier 18 mois avant son entrée en vigueur, soit au 1er juillet 2023.

DATES À RETENIR

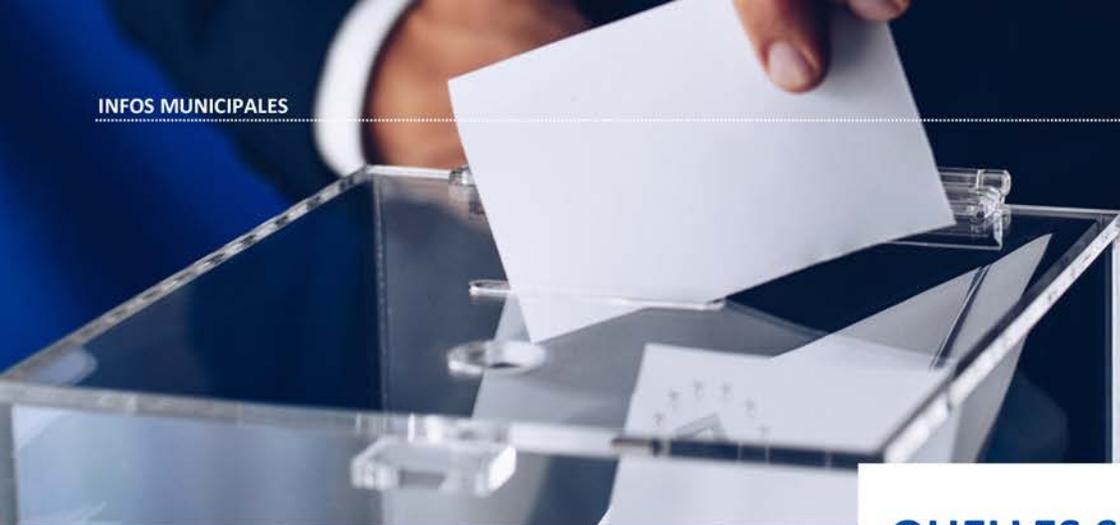
- **Date de dépôt** : 15 septembre 2024
- **Date d'entrée en vigueur** : 1er janvier 2025
- **Demande de révision** : Au plus tard le 30 avril 2025
- **Envoi du rôle** : Février 2025 (en même temps que l'envoi des avis de taxation). Toutefois, vous pouvez en faire la demande avant cette date à l'adresse suivante : administration@deschaillons.ca



DEMANDE DE RÉVISION

Toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription dans ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision administrative. Pour être recevable, une telle demande de révision doit respecter les conditions suivantes :

1. Être déposée avant le **30 avril 2025**.
2. Être remplie sur le formulaire via le lien suivant : <https://www.deschaillons.ca/evaluation-fonciere-2/>
3. Être **déposée ou envoyée par courrier recommandé** à l'adresse suivante : 1596, route Marie-Victorin, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, G0S 1G0.
4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 167 de la MRC de Bécancour :
 - **40 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000 \$
 - **60 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000 \$ et inférieure à 250 000 \$
 - **75 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000 \$ et inférieure à 500 000 \$
 - **150 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500 000 \$ et inférieure à 1 000 000 \$
 - **300 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000 \$ et inférieure à 2 000 000 \$
 - **500 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure à 5 000 000 \$
 - **1 000 \$** : pour une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000 000 \$



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

DATE DU SCRUTIN : 02-11-2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Les prochaines sont prévues le 2 novembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL C'EST QUOI ?

Le conseil municipal est l'organe de décision le plus proche et le plus accessible pour vous. Il est responsable de fournir des services adaptés aux besoins de votre communauté, conformément aux lois. Les décisions prises par le conseil, qui fixent les priorités et les actions de la municipalité, sont adoptées sous forme de résolutions ou de règlements lors des réunions.

Les membres du conseil municipal travaillent dans plusieurs domaines essentiels pour votre vie quotidienne, comme la culture, les loisirs, la vie communautaire, les infrastructures, l'environnement, le développement économique, l'urbanisme, les finances et les transports.

Pour mettre en œuvre les décisions du conseil, les élus sont soutenus par la directrice générale et les employés municipaux.



CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

QUELLES SONT LES RAISONS POUR POSER SA CANDIDATURE ?

Vous aimez particulièrement votre municipalité ? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement ? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie ?

Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

BIENVENUE AUX DIFFÉRENTS PROFILS DE CANDIDATURES

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élue ou d' élu.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LE MONDE MUNICIPAL, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025>



BON À SAVOIR ET DATES À RETENIR

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Veillez noter que la date limite pour acquitter le **premier versement** des taxes municipales 2025 est le **30 mars prochain**.

Vous pouvez acquitter vos taxes par guichet automatique, Internet ou dans diverses institutions financières. Vous pouvez aussi payer par chèque, argent comptant ou carte de débit au bureau municipal.



LE REMPLISSAGE DE VOTRE PISCINE

Avec l'arrivée du printemps, l'été est presque à nos portes et nous commençons à penser à remplir nos piscines.

Comme par le passé, vous pourrez vous servir de l'eau provenant de l'aqueduc municipal, mais n'oubliez pas d'en **aviser le personnel administratif** de la municipalité en téléphonant au bureau municipal au **819 292-2085 #1** et laissez un message sur la boîte vocale si vous téléphonez en dehors de nos heures d'ouverture. Votre démarche évitera une baisse alarmante des réservoirs d'eau potable, ce qui pourrait avoir des conséquences graves.

Veillez prioriser le remplissage en soirée.

ALLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET DÈS MAINTENANT !

De nombreuses informations se retrouvent sur le site internet de la municipalité. Consultez-le dès maintenant en inscrivant www.deschaillons.ca dans la barre de recherche.

QUI REJOINDRE À LA MUNICIPALITÉ POUR ...

Effectuer la location de la salle municipale (960, 4e Rue) ou de la nouvelle salle multifonctionnelle (1043, route Marie-Victorin) : Appelez au bureau municipal au 819 292-2085 #5

Obtenir divers renseignements sur les règlements de zonage ou de permis : Contactez M. Christian Soucy au 819 298-3300 #228 ou c.soucy@mrcbecancour.qc.ca

Le camion de déchet ou recyclage a brisé votre bac : Appelez au bureau municipal au 819 292-2085 #1

Vous avez détecté un bris d'aqueduc/égout : Appelez au bureau municipal au 819 292-2085 #1

Toute autre question ou information relative à la municipalité : Appelez au bureau municipal au 819 292-2085 #1



➔ ABRI D'HIVER TEMPORAIRE

La présence d'un abri d'auto temporaire sur votre terrain est autorisée jusqu'au 30 avril 2025.

➔ INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Jusqu'au 15 avril 2024, entre 23h et 7h, il est strictement interdit de se stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les chemins publics, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

➔ REPRISE DES COLLECTES ORGANIQUES

À partir du 2 avril 2025, les collectes organiques hebdomadaires reprendront officiellement.



AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT #206-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #96-2012 VISANT À BONIFIER CERTAINES DISPOSITIONS

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière,

1. Objet du projet de règlement

Le Conseil de cette municipalité a adopté à l'hôtel de ville, à la séance ordinaire du 4 février 2025, le second projet de règlement numéro 206-2024 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 96-2012 visant à bonifier certaines dispositions ».

2. Demande de participation à un référendum

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui le contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités ;

- Article 5 : Normes permettant la mise en place de remise, d'abri de jardin et de pavillon de service aux usages de terrain de camping ;

Une demande relative à cette disposition pourra provenir de l'ensemble des zones. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée d'où proviendra une demande valide.

- Article 7 : Autorisation de l'usage résidentiel « forte densité » dans la zone R-02 ;

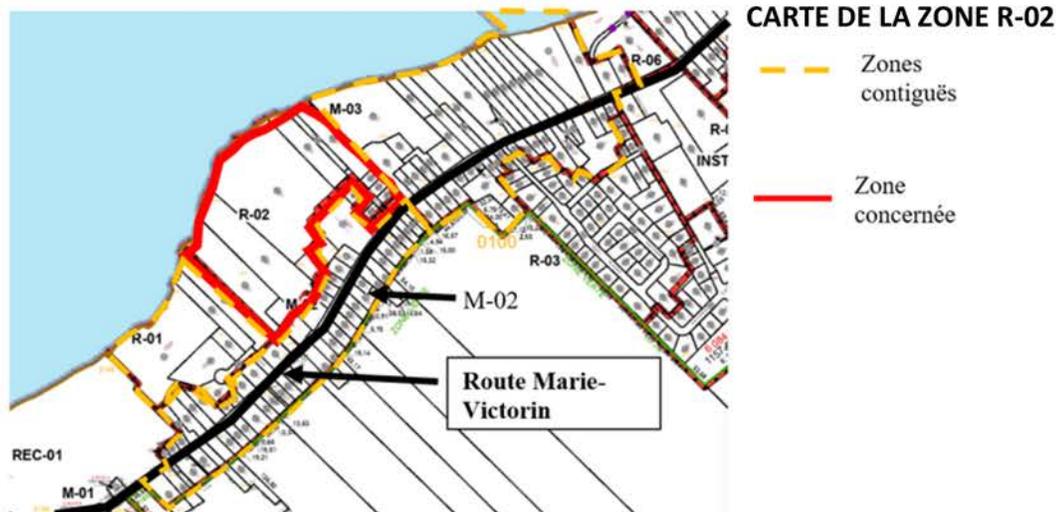
Une demande relative à cette disposition pourra provenir de la zone concernée, soit la zone R-02, et de toute zone contiguë à celle-ci soit les zones M-03, M-02 et R-01. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

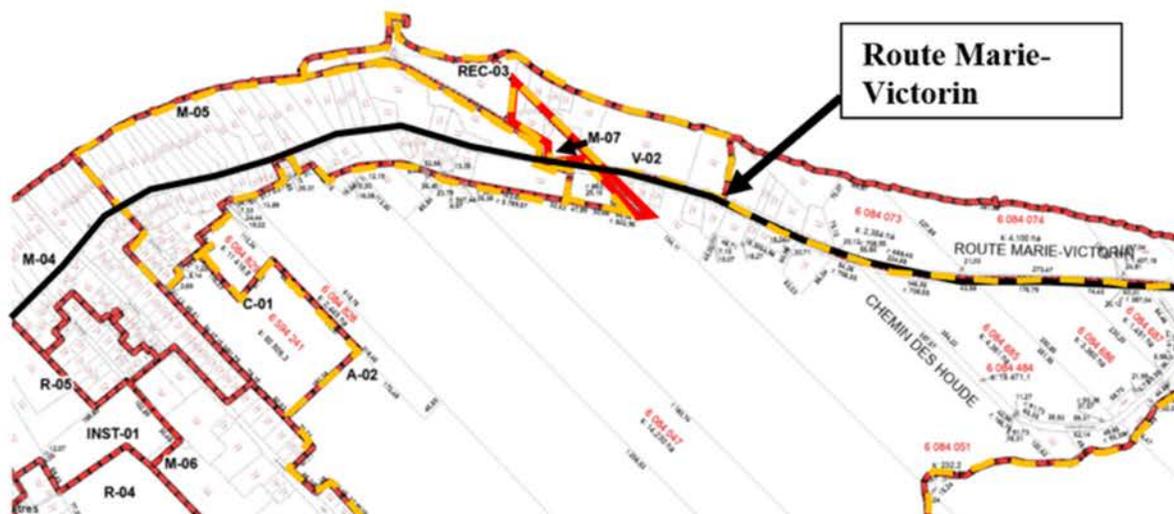
- Article 7 : Enlèvement du nombre de logement maximal à la zone M-07

Une demande relative à cette disposition pourra provenir de la zone concernée, soit la zone M-07, et de toute zone contiguë à celle-ci soit les zones REC-03, M-05, V-02 et A-02. La demande présentée par les personnes intéressées vise à ce que la disposition indiquée dans la demande soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone concernée et des personnes habiles à voter de toute zone contiguë à celle-ci d'où proviendra une demande valide.

3. Illustration des zones concernées

Ce second projet de règlement concerne les zones R-02 et M-07.





Un plan illustrant chacune de ces zones concernées peut être également consulté au bureau de la municipalité.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 20 mars 2025 à 19h;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) dans les municipalités et qui, le 4 février 2025, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans les secteurs concernés.

Une personne physique doit également, le 4 février 2025, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1596, route Marie-Victorin, aux heures de bureau du mardi au jeudi, entre 8h et 12h et de 13h à 17h.



Donald Martel, Christian Baril, Laurie Lavallé, Robert Gendron, Valérie Giguère et Mario Lyonnais

La nouvelle salle multifonctionnelle, UNE INAUGURATION TANT ATTENDUE !

Un grand merci à tous ceux qui ont pris part à l'événement culturel des 21 et 22 février derniers. Grâce à votre présence et votre enthousiasme, nous avons inauguré notre nouvelle salle multifonctionnelle de la plus belle des manières.

Ce fut une célébration vibrante où la diversité culturelle et le talent ont été mis à l'honneur, rendant cette inauguration aussi mémorable qu'inspirante.

Nous tenons à remercier chaleureusement les **citoyens, les élus et dignitaires, les organisateurs ainsi que les employés municipaux** qui ont contribué à faire de ce projet un véritable succès. Votre engagement et votre passion ont fait toute la différence.

Cette salle est désormais un lieu de rassemblement, de culture et de partage, et ce n'est que le début.



Mme Véronique Poulin, Coordonnatrice du comité culturel



M. Christian Baril, Maire



M. Donald Martel, Député



M. Mario Lyonnais, Préfet



UNE FIN DE SEMAINE MÉMORABLE À LA NOUVELLE SALLE MULTIFONCTIONNELLE !

... Oui, **merci** à tous ceux qui sont venus voir notre nouvelle salle multifonctionnelle et ce qu'on vous y avait préparé avec attention !

Cet espace est notre lieu de rassemblement, de partage, de solidarité et de mise en valeur de ce que nous sommes et de ce que nous avons en commun !

En tant que responsable du comité de la culture, je me suis chargée d'inviter des artistes pour illuminer son inauguration et mettre à profit le potentiel de cette fantastique salle aménagée à même l'église, qui relie respectueusement notre vie culturelle et communautaire d'hier à celle de demain.

J'attire ici votre attention pour vous rappeler que la culture est l'affaire de tous et que la municipalité est ouverte à vos belles idées ! C'est d'ailleurs pour cela que le Fonds culturel de la MRC de Bécancour a été fondé. Ce dernier vise à appuyer des projets à visée culturelle, artistique ou patrimoniale sur notre territoire, pour tout artiste, artisan, travailleur culturel, organisme, etc., résident ou non.

Il faut savoir que la salle est aussi disponible pour tout type de célébrations privées (anniversaires, baptêmes, funérailles, mariages, etc.) ou événements corporatifs. Elle est équipée pour accueillir jusqu'à 100 convives bien assis, pour un goûter ou un banquet !

Adressez-vous à la municipalité pour en savoir plus.

Enfin, je veux **remercier haut et fort tous nos commanditaires qui, avec la participation du Fonds culturel de Bécancour et de la municipalité**, ont rendu possible la réalisation de cette grande inauguration.

Merci au Métro de la famille Dubuc pour le buffet de samedi midi !

Merci aussi à :

- Notre station d'essence « Relais des Navigateurs »
- L'Atelier Deschaillons
- La pharmacie Familiprix pour les bons-cadeaux
- Entreprise AM Oswald Inc.
- Garage SD 2020
- Moresco Inc.
- Deschaillons Auto

Véronique Poulin,
Coordonnatrice du comité Culturel

Entente de développement culturel





COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2025

NOUVELLE FAÇON DE FAIRE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS !

Comme vous l'aurez remarqué dans le calendrier des collectes, la collecte des encombrants n'y figure pas. C'est normal, une nouveauté arrive en 2025 !

La municipalité collabore désormais avec l'entreprise **Recyc.Lav inc.** pour la collecte des encombrants. Ce service clé en main permet d'en bénéficier plusieurs fois par année.

COMMENT UTILISER LE SERVICE ?

ÉTAPE 1

Communiquez directement avec la compagnie **Recyc.Lav inc.** par téléphone au **418 881-0084**.

ÉTAPE 2

Mentionnez les articles dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible. Tous les encombrants sont récupérés, peu importe leur état, qu'ils soient fonctionnels ou non. Nous vous recommandons de placer les petits objets dans des boîtes.

ÉTAPE 3

Après votre appel, Recyc.Lav inc. vous demandera de déposer vos objets à l'extérieur pour **le lundi suivant**. La collecte s'effectuera dans la semaine, au plus tard **dans les 5 jours ouvrables**.

Placez vos objets près de votre maison, dans un endroit facilement accessible pour les manutentionnaires.

MATIÈRES ACCEPTÉES MAXIMUM DE 3 MÈTRES CUBES

- Meubles de toutes sortes, matelas, tapis...
- Électroménagers, chauffe-eau...
- Matériel électronique
- Métaux et fils électriques
- Petits objets : outils, jouets, vaisselle, miroirs...
- Vélos et articles de sport
- Batteries d'automobile, pneus (maximum de 4)
- Tissus, textiles, vêtements, chaussures...

MATIÈRES REFUSÉES

- Résidus alimentaires et autres matières organiques (feuilles, gazon, branches...)
- Agrégats (roches, béton, sable, asphalte...)
- Résidus domestiques dangereux : huile, peinture, pesticides, piles, lampes fluocompactes, néons, bonbonnes de propane, extincteurs...
- Matériaux issus de la démolition de bâtiments, de balcons ou de rénovations majeures.
- Meubles souillés par des excréments et tout ce qui provient de commerces, d'entrepreneurs, de fermes ou d'industries.

CAS EXCEPTIONNEL

Si la quantité d'objets à ramasser dépasse 3 mètres cubes, voici les trois options qui s'offrent à vous:

1. Nous ramassons comme convenu les 3 mètres cubes et on ramassera l'excédent la semaine suivante;
2. Des **frais minimum de 100 \$**, payables avant le service, vous serons exigés;
3. Vous pouvez disposer vous-mêmes de vos encombrant en allant les porter à l'**Écocentre de Deschailions situé au 1995, route Marie-Victorin**.

NE PAS PLACER VOS OBJETS SUR LE BORD DE LA RUE



Écocentre de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

HORAIRE ET LISTES DES MATIÈRES ACCEPTÉES

OUVERTURE LE 14 AVRIL 2025 !

Dimanche : Fermé

Lundi : 9 h à 12 h

Mardi, mercredi et jeudi : Fermé

Vendredi : 12 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 13 h

FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS

1995, route Marie-Victorin,
Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Qc, G0S 1G0



MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois et branches (non traités)
- Piles usagées
- Peinture et teinture résidentielles
- Lampes fluocompactes
- Encombrants métalliques ou en bois (ex. électroménagers, meubles)
- Métaux divers (tuyaux, jantes, clôtures, gouttières, tôles, etc.)
- Pneus (max. 48 ½ pouces, sans jante)
- Résidus domestiques dangereux (ex. huile à moteur, antigel, aérosols, solvants – dans leur contenant d'origine ou clairement identifiés)
- Produits électroniques (<https://recyclermeselectroniques.ca/>)
- Matériaux de construction (ex. gypse, bardeaux, toilettes) – frais applicables
- Appareils contenant des halocarbures (ex. réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, celliers, refroidisseurs à vin, distributeurs d'eau)

	LARGEUR	LONGEUR	HAUTEUR	TARIF
Remorque	4	6	1	15 \$
	5	6	1	20 \$
	4	8	2	25 \$
	5	8	2	30 \$
Camionnette	4	6	2	20 \$
	4	8	2	25 \$
Valise d'auto	4		1	10 \$

*Tarif sujet à changement en début d'année



Acheter local : PLUS QUE JAMAIS !

LE MARCHÉ PUBLIC DE DESCHAILLONS

Les affronts politiques qui nous visent directement nous plongent dans l'inconnu. Nous devons nous assurer que, quoiqu'il arrive, nous pourrions être capables de compter sur nous-mêmes ! Les formules de mise en marché de proximité sont à développer, à valoriser et à soutenir plus que jamais. Notre Marché public en est une. S'y approvisionner est un geste d'autonomie où nous affirmons notre POSITION, notre IDENTITÉ et notre SOLIDARITÉ !

On vous y attend avec notre accueil et notre chaleur habituels, dès le 7 juin.

TOUS LES SAMEDIS DE L'ÉTÉ !
DU 7 JUIN AU
30 AOÛT 2025



CLUB RÉCRÉATIF BORDELEAU

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plus qu'un simple club, c'est une véritable expérience pour les **50 ans et plus** !

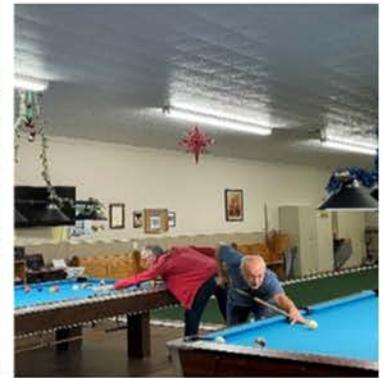
Pour seulement **45 \$ par an**, profitez d'une **multitude d'activités enrichissantes**.

C'est l'occasion parfaite de vous regrouper entre amis, d'échanger, de créer des liens et de faire de nouvelles rencontres.

C'est aussi un moyen de rester actif et de profiter pleinement de la vie !

Nous sommes ouverts 7 jours sur 7, de 8h30 à 23h, au 210, 14e Avenue.

Pour toute question, contactez M. Serge Lemay au 819 609-0005 ou écrivez-nous à clubdesloisirs@gmail.com.



REJOIGNEZ NOTRE GROUPE SUR FACEBOOK
CLUB RÉCRÉATIF BORDELEAU

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES LOISIRS DE DESCHAILLONS

Retour sur les activités « Moment Cinéma » et « Marche aux Flambeaux » : Des moments inoubliables pour les habitants du village et des environs !

Une soirée cinéma s'est tenue le samedi 7 décembre dans notre salle communautaire et a rassemblé plusieurs familles pour une projection à la fois joyeuse et conviviale.

Rires et échanges ont rythmé cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur. Environ 50 personnes, âgées de 0 à 77 ans, étaient présentes. Les enfants ont particulièrement savouré les sucreries et le pop-corn.

Le samedi 7 février, la marche aux flambeaux a illuminé la piste cyclable du village en soirée. Petits et grands ont déambulé sous un ciel étoilé, accompagnés de lumières colorées, créant ainsi une atmosphère magique et féerique. À l'issue de cette belle promenade, un feu de joie a apporté une touche finale parfaite à la soirée.

Des rafraîchissements et des grignotines étaient proposés, permettant à chacun de se retrouver et de partager un moment agréable autour du feu. Ces activités ont véritablement renforcé les liens entre les habitants, jeunes et moins jeunes, avec environ 100 participants au total. Une soirée des plus réussies !

Les événements organisés par le Comité des loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour les citoyens du village ont été un véritable succès !

Un immense merci à tous les participants de ces deux activités, et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Louise Baril,
Présidente du comité des loisirs



BiBli & cie

DES MILLIERS DE MAGAZINES, JOURNAUX, BANDES DESSINÉES ET MANGAS DU BOUT DES DOIGTS : ACCÈS GRATUIT À TOUS !

Saviez-vous que grâce à votre abonnement à la bibliothèque municipale, vous pouvez feuilleter des milliers de magazines, de journaux, de bandes dessinées et de mangas gratuitement ? À partir de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre téléphone intelligent, c'est gratuit et il n'y a aucune limitation ni aucune attente.

COMMENT Y ACCÉDER ?

Vous n'avez qu'à vous rendre sur notre portail biblietcie.ca/magazines-et-journaux-numeriques, à sélectionner Biblimags ou PressReader et à entrer vos informations d'abonné pour vous connecter. Choisissez Biblimags pour les bandes dessinées et les mangas.

Pour y accéder sur votre téléphone ou votre portable, téléchargez les applications Biblimags ou PressReader dans l'Apple Store ou sur Google Play Store.

Vous n'êtes pas encore abonné, passez nous voir à la biblio ou abonnez-vous en ligne pour un abonnement temporaire de 6 mois biblietcie.ca/abonnez-vous.

L'équipe de votre bibliothèque municipale

Feuilletez gratuitement des milliers de journaux et de magazines de partout dans le monde.

Services en ligne offerts par votre bibliothèque municipale.

Biblietcie.ca

Connectez-vous grâce à votre numéro d'abonné-e et votre NIP.



Accès illimité
aux plateformes



**BiBli
& cie**
BIBLIO
du Centre-du-Québec,
de Lévis et de la Mauricie

BON SUCCÈS DE SOLIDAIRES ENTRE ÂÎNÉS « ÉCHANGER POUR S'ENTRAIDER »

Par Mario Guilbert, animateur - Solidaires entre aînés 2024



Les participantes dans l'ordre :
Noëlla Beaudoin, Johanne Pressé, Suzanne Dumais, Marie Laliberté, Johanne Demers.
Absente sur la photo : Sylvie Dontigny.

C'est grâce à la collaboration de l'intervenante sociale de l'OMH du Cœur-du-Québec que la Table de concertation des personnes aînées de la MRC de Bécancour a pu organiser, l'automne dernier, un groupe « *Échanger pour s'entraider* » à Deschaillons, au salon du HLM. Une dizaine de thématiques différentes, bâties par la Table régionale du Centre-du-Québec et supportées par des guides du participant, permettaient à chacune des personnes de partager ses réflexions ou son vécu. Les divers sujets s'adressant aux 50 ans et plus portaient sur la vie courante, comme la participation sociale, le deuil, la médication, l'alimentation, mieux vivre avec les changements, et autres.

En synthèse des six rencontres tenues, il en est ressorti les bienfaits de libérer les émotions, d'apprendre et de partager les soucis, en constatant les approches différentes. La création de nouveaux liens a aussi été signalée comme résultat positif. En plus de la contribution de l'OMH, nous voulons remercier madame Suzanne Dumais pour le rôle de rassembleuse qu'elle a exercé pour la réalisation des rencontres. Pour ma part, j'en profite pour remercier l'ensemble du groupe pour leur accueil et la confiance qu'ils m'ont témoignée. Cette expérience de Deschaillons a conclu le programme de « Solidaires entre aînés » tenu dans six localités différentes de la MRC au cours de l'année 2024 et ayant rejoint plus de 50 personnes.



Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour

**DÎNERS
COMMUNAUTAIRES**

DESCHAILLONS

Venez savourer de délicieux repas et passer des instants mémorables avec votre communauté tout en rencontrant des invités spéciaux

chaque 3e mercredi du mois

**RÉSERVEZ VOTRE PLACE AUPRÈS
DE NOS BÉNÉVOLES**

Pour plus d'information **819-288-5533 poste 4**

Les aînés en toute sécurité

Avec SécuriCAB les aînés peuvent désormais rester chez eux le plus longtemps possible dans des conditions optimales grâce à des appels automatisés.

fca
Fédération des
Centres d'action bénévole
du Québec



LA POPOTE ROULANTE

La popote roulante, toujours présente auprès des aînés au Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour.

Petit rappel sur la façon de procéder.

La prochaine étape consiste à s'inscrire au service pour les personnes qui répondent aux critères d'admission.

POUR QUI ?

Toute personne qui est dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas convenable (handicap, convalescence, maladie, deuil) et qui a 65 ans et plus.

COMMENT ?

Chaque cas est évalué par un responsable du Centre d'action bénévole.

Les personnes recevant le service doivent accepter de défrayer les coûts des repas.

QUAND ?

Des bénévoles effectueront une livraison par semaine, soit le mercredi. Il y a la possibilité d'obtenir des repas (plat principal, dessert et soupe) pour 7 jours à un prix abordable. Ces repas sont congelés. Le prix de chaque repas est de 6,50 \$, et celui de la soupe et du dessert est de 1,00 \$ chacun.

OÙ ?

Les personnes qui désirent obtenir ce service n'ont qu'à communiquer avec madame France au Centre d'action bénévole au **819 288-5533** ou au **1 855 788-5533, poste 2**.

 124 Rang St Antoine Sainte-Sophie-de-Lévrard,
Québec, G0X 3C0

 819 288-5533

 cabbecancour@sogetel.net

HORAIRE

Du lundi au jeudi :

De 8h30 à 12h

De 13h à 16h30

Vendredi :

De 8h30 à 12h



Centre d'action bénévole
de la MRC de Bécancour



DATES À RETENIR

Jeudi 3 avril à l'école Oasis

Mardi 8 avril à l'école Le Phare

18H À 19H



Centre
de services scolaire
de la Rivière

Québec

CONFÉRENCE : POSER LES BASES AVEC BIENVEILLANCE

Nous sommes ravis de vous inviter à la conférence « [Poser les bases avec bienveillance](#) ». Cette conférence s'adresse à [tous les parents d'élèves, de la maternelle 4 ans à la 6e année](#).

Présentée par notre psychoéducatrice, Sonia Tousignant, cette conférence abordera [six thèmes essentiels](#) visant à outiller et à accompagner les familles dans le cheminement éducatif et personnel de leurs enfants.

C'est une belle occasion d'échanger, de poser des questions et de repartir avec des pistes concrètes pour soutenir vos enfants dans leur quotidien.

[Nous espérons vous y voir en grand nombre !](#)

Sujets abordés



Émotions



Interventions éducatives



Routine



Conséquences éducatives



Règles



Créer un environnement
sécurisant



SSIRMRCB BULLETIN

PRÉVENTION 2025

Rétrospective 2024

Nous voilà déjà en 2025! L'heure est au bilan et il nous est permis d'admettre que vous faites, encore cette année, un excellent travail de prévention! Il ne faut pas oublier que :

Le premier responsable, c'est toi!



Interventions

Concernant les interventions, nous avons répondu à un total de 94 appels, une baisse comparativement à l'année 2023. Voici quelques chiffres importants :

- 18 alarmes automatiques diverses;
- 22 appels d'installations électriques;
- 8 vérifications d'odeur de fumée;
- 11 feux de bâtiments;
- 5 feux de cheminées.

Il est primordial de bien faire entretenir votre système d'alarme annuellement afin de réduire les alarmes intempestives et non fondées. Celles-ci engendrent des coûts et des déplacements de pompiers non-nécessaires. Il faut également savoir que selon le Règlement no.415 de prévention des incendies, vous pouvez être passible d'une amende à la suite d'une deuxième alarme non fondée sur une période de douze mois.

Permis de brûlage

L'importance d'avoir un permis de brûlage prend tout son sens afin d'être au courant des mesures et des consignes en vigueur pour le temps de l'année concernée. De plus, il nous permet d'éviter des déplacements pour des appels de vérification. Pour l'obtention d'un permis, il faut simplement téléphoner au bureau du SSIRMRCB au 819 288-5694. On vous rappelle qu'il est illégal au Québec de faire brûler autre chose que seulement des branches, arbres et feuilles mortes.

Évitez les ennuis, le permis c'est gratuit!

Équipe

En 2024, l'équipe de bureau s'est renouvelée avec l'arrivée de M. Guy Lemieux en tant que directeur incendie ainsi que les deux nouveaux préventionnistes entrés en poste par la suite, soit Mme Virginie Demers ainsi que M Alex Blanchette.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 en toute sécurité!

NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!

N'hésitez pas à communiquer avec nous et suivez-nous sur les réseaux sociaux!

<https://www.mrcbecancour.qc.ca/>
facebook.com/SSIRMRCB



Virginie Demers
Préventionniste administrative
819-288-5694 Poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



Alex Blanchette
Préventionniste technique
819-288-5694 Poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca





NOS AMIS POILUS

Un message de SPA Mauricie

La Société protectrice des animaux de la Mauricie (SPA Mauricie) est mandatée comme étant l'autorité compétente pour l'application du règlement concernant la garde d'animaux pour la municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent.

La SPA Mauricie a pour mission de protéger les animaux de compagnie, de soigner ceux qui transitent par ses refuges et les faire adopter par une nouvelle famille, pour la vie ! Notre équipe compétente et expérimentée assure le bien-être de près de 7 000 animaux de compagnie annuellement.



PROTÉGER ♥ SOIGNER ♥ ADOPTER

5000, boulevard Saint-Jean
Trois-Rivières (Québec) G9B 0N4
Téléphone : 819 376-0806

2800, rue des Contremaîtres
Shawinigan (Québec) G9T 5K5
Téléphone : 819 538-9683

SERVICES OFFERTS PAR LA SPA MAURICIE AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT

- Maintenir à jour le recensement des chiens et des chats, leur fournir une médaille d'identification et assister les propriétaires lors de la perte de l'animal;
- Recevoir gratuitement tout animal de compagnie errant, apporté dans nos refuges par un citoyen ou la SPA Mauricie se déplace sans frais pour aller le cueillir;
- Recevoir tout animal de compagnie mort ou vivant, amené par un gardien qui veut s'en départir;
- Mettre à l'adoption tout animal de compagnie pris en charge au refuge et non réclamé, à la suite d'un examen vétérinaire, de la vaccination, de la stérilisation, d'un traitement de prévention parasitaire et de l'implantation d'une micropuce;
- Opérer un service d'urgence disponible 24 heures par jour et sept jours par semaine;
- Recevoir et évaluer tout animal de compagnie qui a mordu;
- Gérer les plaintes concernant des animaux de compagnie.

Travail de rue

Notre travail est d'être présent pour toi, peu importe ton âge et tes besoins. Nous sommes là pour t'écouter, te soutenir, t'accompagner, te référer vers des services adaptés, t'informer sur divers sujets... Nous distribuons gratuitement du matériel de prévention et pouvons fournir des dépannages d'urgence.

En bref, notre objectif est de t'accompagner selon tes besoins et selon ton rythme

Activités spéciales*

Nous offrons des activités ponctuelles et gratuites, comme des games de hockey, cuisines collectives, etc. Abonne-toi à nos réseaux sociaux pour en savoir plus!

Tu as besoin de jaser?

Ça te tentes-tu un petit café ?

Nos travailleurs et travailleuses de rue se déplacent partout dans la MRC, nous pouvons te rencontrer dans la rue, dans un parc, au resto... où tu es.

ORGANISME
819.298.4799

2750 Boul. Bécancour,
Qc. G9H 3V8 (Gentilly)

larue@laruebecancour.org

Notre milieu de vie



HORAIRE MILIEU DE VIE		HORAIRE ADMINISTRATIF
LUNDI	11H - 15H	9H - 16H
MARDI	FERMÉ	9H - 16H
MERCREDI	9H - 12H	9H - 12H
JEUDI	15H - 21H	9H - 16H
VENDREDI	FERMÉ	TÉLÉTRAVAIL

Nous disposons d'un milieu de vie accueillant; c'est un lieu sécuritaire, où tu peux être toi-même. Nos locaux peuvent te permettre de profiter d'une douche chaude, de laver tes vêtements ou simplement de prendre un café, jaser ou même faire une sieste! Tu peux venir manger une toast, jouer à la console de jeux vidéos, écouter des films, etc! C'est un endroit chaleureux, qui est confidentiel, sans pression ni jugement.

Pour plus d'informations sur nos activités, veuillez consulter notre site web ou page Facebook



Mars - Avril

Les rendez-vous de Karol-Ann

Intervenante pour les familles de l'Est de Bécancour

RELÂCHE

PARC DE LA RIVIÈRE GENTILLY
SUR INSCRIPTION

Journée flottante selon la température

12 mars

DESCHAILLONS : MARCHÉ & CAFÉ
RDV à 18h30 au 960 4e rue

17 mars

STE-CÉCILE-DE-LÉVRARD : CAFÉ & JEUX DE SOCIÉTÉ
À partir de 19h30 à la bibliothèque

4 avril

FORTIERVILLE : MARCHÉ & CAFÉ
RDV à 9h30 au Chalet des sports

28 avril

PARISVILLE : MARCHÉ & JEUX DANS LE PARC
Départ du chalet des sports à 15h30

SANS INSCRIPTION !

**JOINS TOI
À NOUS !**



819-979-1895



Karol-Ann Intervenante famille



Les rendez-vous de Karol-Ann



MARS 2025



HORAIRES

Halte-garderie / Espace libre : 8h30 à 12h

Autour d'un café / Doux moment : 9h30 à 11h30

Une histoire pour toi : 9h30 à 11h30

Aide aux devoirs : 15h30 à 17h30

Maison des jeunes
11 - 17 ans : 18h à 21h
14 - 17 ans : 18h à 21h
9 - 17 ans : 18h à 20h30

 clefdelagalerie.org

 La Clef de la Galerie
Maison des jeunes La clef de la Galerie

 1 877-312-2533

 120, rue Principale, Fortierville

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	D
3 RELÂCHE	4 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE MDJ 11 - 17 ANS 13H30 À 20H	5 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE MDJ 9 - 17 ANS 13H30 À 16H30	6 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE	7	8	9
10 9h00 à 12h00 CUISINES COLLECTIVES AIDE AUX DEVOIRS	11 HALTE-GARDERIE DOUX MOMENT AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	12 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE REPAS PARTAGE INTERCULTUREL AIDE AUX DEVOIRS	13 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS BOÎTE À LUNCH	14 UNE HISTOIRE POUR TOI AIDE AUX DEVOIRS 13H À 15H30 MDJ 11 - 17 ANS PROJET	15 11 À 17 ANS SAMEDI SENSATION	16
17	18 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS BOÎTE À LUNCH	19 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS	20 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS	21 8h30 à 11h30 VENDREDI PÉDAGO 6 à 10 ans 13h à 15h30 MDJ 11 - 17 ANS PROJET 18h à 21h MDJ 14-17 ANS	22 SOIRÉE LATINO Soirée bénéfice En partenariat avec PAIS	23
24 AIDE AUX DEVOIRS	25 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	26 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE REPAS PARTAGE INTERCULTUREL AIDE AUX DEVOIRS	27 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS	28	29	30
31 AUTOUR D'UN CAFÉ AIDE AUX DEVOIRS						

AVRIL 2025



HORAIRES

Halte-garderie / Espace libre : 8h30 à 12h

Autour d'un café / Doux moment : 9h30 à 11h30

Une histoire pour toi : 9h30 à 11h30

Aide aux devoirs : 15h30 à 17h30

Maison des jeunes
11 - 17 ans : 18h à 21h
14 - 17 ans : 18h à 21h
9 - 17 ans : 18h à 20h30

 clefdelagalerie.org

 La Clef de la Galerie
Maison des jeunes La clef de la Galerie

 1 877-312-2533

 120, rue Principale, Fortierville

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	D
	1 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	2 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS	3 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS	4 8h30 à 11h30 6 à 10 ans VENDREDI PÉDAGO 13h à 15h30 PROJET 11 - 17 ANS 18h à 21h MDJ 14-17 ANS	5	6
7 9h00 à 12h00 CUISINES COLLECTIVES AIDE AUX DEVOIRS	8 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS BOÎTE À LUNCH	9 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE REPAS PARTAGE INTERCULTUREL AIDE AUX DEVOIRS	10 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS BOÎTE À LUNCH	11 UNE HISTOIRE POUR TOI AIDE AUX DEVOIRS	12 16 À 17 ANS SAMEDI SENSATION	13
14 AIDE AUX DEVOIRS	15 HALTE-GARDERIE DOUX MOMENT AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	16 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS	17 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 9 - 17 ANS	18 12H À 15H FÊTE DE PÂQUES CHASSE AUX COCOS	19	20
21 FÉRIÉ	22 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	23 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE REPAS PARTAGE INTERCULTUREL AIDE AUX DEVOIRS	24 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ FERMÉE	25	26	27
28 AUTOUR D'UN CAFÉ AIDE AUX DEVOIRS	29 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS MDJ 11 - 17 ANS	30 HALTE-GARDERIE ESPACE LIBRE AIDE AUX DEVOIRS				



Retour sur le souper Moi, je m'implique !



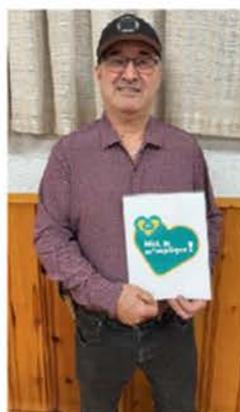
L'implication citoyenne est essentielle pour qu'une communauté soit vivante et dynamique. Le comité *Moi, je m'implique*, dirigé par le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour, a pour mission de favoriser la participation des citoyens, encourager des initiatives locales et renforcer le sentiment d'appartenance dans chaque municipalité de la MRC.

Le 21 novembre dernier, à Deschaillons, nous avons tenu le premier de 18 soupers citoyens, organisés dans chaque communauté de la MRC. 25 résidents de la municipalité ont pris part à ce souper pour discuter de l'implication citoyenne et du bénévolat. Ce fut un moment précieux pour tisser des liens entre citoyens et encourager l'émergence de nouvelles initiatives et actions bénévoles. Les participants ont eu l'occasion de réfléchir aux compétences, passions et connaissances qu'ils peuvent partager avec leur communauté. Nous avons présenté les possibilités de bénévolat et d'implication dans la municipalité, ainsi que la plateforme "Je Bénévole", qui met en relation les bénévoles avec des organismes et des comités à la recherche de volontaires. Nous invitons d'ailleurs les citoyens et les organisations à créer une fiche sur le site JeBénévole.ca.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien dans l'organisation de cet événement et pour son engagement à promouvoir les échanges citoyens. Merci aussi à tous les citoyens qui ont participé. Votre présence et vos idées montrent votre désir de contribuer positivement à votre communauté. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où l'implication de chacun est une valeur importante, ce qui permet la création d'une communauté dynamique, solidaire et résiliente.

Sonia Lauzon, directrice générale
Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

*Le projet *Moi, je m'implique* est piloté par le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour en collaboration avec la démarche Être mieux, Ensemble ! du CIUSSS MCQ, Loisirs Sports Centre-Québec ainsi que la MRC et la Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour.



**Merci à ces trois
bénévoles de
Deschaillons :
Mme Hélène
Quesnel, M. Alain
Colette et M.
Michel Grimard**





Invitation Souper gastronomique - 11^e édition
« Une expérience à savourer, pour un milieu en santé »

C'est sous la présidence d'honneur de Messieurs Danny et Gabriel Auger de Auger Automobile que la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska tiendra la 11^e édition de son Souper Gastronomique annuel le vendredi **28 mars 2025**.

L'activité aura lieu à l'Hôtel Montfort et comprendra un délicieux repas gastronomique 4 services. Le tout sera accompagné d'un bon vin offert gracieusement par la SAQ.

Plusieurs surprises vous attendent, soyez des nôtres! Nous avons hâte de vous y rencontrer!

Pour vous procurer vos billets, rendez-vous simplement au www.fondationsantebny.ca, écrivez-nous à fondationsantebny@ssss.gouv.qc.ca ou communiquer par téléphone au 819-293-2071, au poste 52382.

Date : **28 mars 2025 dès 17 heures**

Lieu : **Hôtel Montfort**

Coût du billet : **200 \$ par personne incluant un reçu de charité de 100 \$**

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES, SEULEMENT 300 PLACES DISPONIBLES!

Lise Lemire, présidente et Daniëlle Gamelin, directrice générale



Ce n'est pas d'hier qu'on assure Ça rassure



Profitez de notre expérience pour une assurance habitation adaptée à vos besoins.
desjardins.com/assurancehabitation



SERVICE GRATUIT

ALERTE

Scannez le code QR



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE SYSTÈME PERSONNALISÉ D'ALERTE

RECEVEZ LES ALERTES MUNICIPALES OÙ VOUS LE DÉSIREZ, SELON VOS BESOINS



TÉLÉPHONE



MOBILE



SMS



COURRIEL



Le déploiement de la filière batterie à Bécancour

par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
spipb.com ● fbbecancour.com

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) est présente depuis la fin des années 1960 dans l'écosystème de la région et avec l'arrivée des projets de la filière batterie, les activités de la SPIPB intéressent maintenant beaucoup de gens !

Bien sûr, plusieurs entreprises de niveau mondial s'y sont établies depuis la création de la SPIPB, pensons à Alcoa (ABI), Services de transformation Bécancour (STB), Olin, Arkema, Silicium Québec, Moeve (Cepsa) et Air Liquide. Toutefois, depuis près de trois ans, la SPIPB est devenue un sujet d'actualité quotidien par l'arrivée de la filière batterie. Des projets amenant de nouvelles industries dans le Parc ont provoqué un engouement national et international pour Bécancour! Ce mouvement amène la venue de visiteurs en provenance de plusieurs endroits sur le globe afin de découvrir le potentiel du Parc industriel bécancourois, s'étendant sur une superficie de 70 km², faisant de lui l'un des plus grands au Canada.

La stratégie québécoise liée à la filière batterie présente une chaîne de valeur qui passe de l'extraction à la récupération où Bécancour se positionne au niveau des matériaux actifs. Des éléments essentiels à la production de tous types de batteries. Les usines qui prennent actuellement forme à Bécancour sont liées à ce maillon de la stratégie québécoise de la filière batterie et fourniront les entreprises qui produiront les cellules devant être implantées dans les blocs de batterie. Puisque les batteries nécessiteront des matériaux actifs, les joueurs industriels ayant choisi Bécancour s'établissent avec une vision très positive en termes de pérennité dans le temps !



Pour en apprendre davantage sur l'histoire et le développement de la SPIPB, deux options s'offrent à vous :

- Notre émission *Le Parc en 30 minutes* diffusée à tous les lundis dès 12h sur les ondes de VIA 90.5 ou en rattrapage sur www.via905.fm.
- Notre balado *Bécancour, raconte-moi l'énergie d'ici* sur www.fbbecancour.com.

Bonne écoute !



Chère clientèle,

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous sommes les nouveaux propriétaires du Restaurant du fleuve. Nous avons très hâte de vous recevoir, de vous rencontrer, de pouvoir bâtir une relation et un lien de confiance avec vous.

Nous allons ouvrir début mars en formule **POUR EMPORTER** exclusivement avec un **menu réduit**. Les commandes pourront être faites en ligne, en personne au resto ou par téléphone au (873) 391-1133 La commande en ligne vous permet également de précommander à une heure précise et de payer lors de la récupération de votre commande.

Suivez-nous :

www.restodufleuve.com

 Resto du fleuve - Deschaillons

 Restodufleuve

ENTRÉES					POULET FRIT		TRIO				
POULET POPCORN				7,35	POULET FRIT		TRIO FRITES ET BREUVAGE + 6,00				
Mayo épicé					Au choix :		TRIO POUTINE ET BREUVAGE + 6,75				
CORNICHONS FRITS				7,15	Sauce BBQ ou sauce aux prunes		BRUNE OU BBQ + 8,00				
Mayo épicé					3MCX	12MCX	TRIO POUTINE ET BREUVAGE + 8,00				
FROMAGE EN GRAINS FRITS				9,10	15,95	45,95	SAUCE ITALIENNE				
Sauce marinara							PIZZAS				
FRITES					ASSIETTE POULET FRIT		PEPPERONI	8"	12"	14"	16"
	MINI	PETITE	MOY	GRASSE	Pain brioché, salade de chou, sauce aux prunes et sauce BBQ		GARNIE	16,35	21,90	26,35	35,30
FRITES	2,55	2,95	3,60	5,10	3MCX 12MCX		VÉGÉ	17,25	23,45	30,85	37,55
FRITES SAUCE	4,80	5,75	6,90	10,00	22,10	61,25					
Brune ou BBQ							BREUVAGES				
FRITES SAUCE	6,15	7,50	9,80	12,65			BOISSON GAZEUSE	3			
Italienne							Coke, Coke Diet, 7up, 7up diet, thé glacé, orange crush				
POUTINE	7,65	10,95	14,55	18,60			BOUTEILLE D'EAU	2,30			
Brune ou BBQ							EAU PÉTILLANTE	2,95			
POUTINE	10,30	13,65	16,00	20,85							
Italienne											
POUTINE STEAK HÂCHÉ	9,45	14,30	19,35	25,50							
Sauce brune ou BBQ et steak hâché											
BURGERS					HOT-DOGS						
CLASSIQUE				9,20	GARNIE						
Pain brioché, salade, tomate et condiments au choix					Pain brioché, ketchup, moutardé, relish, chou, bacon, mayo et fromage						
POULET CROUSTILLANT				11,65	DU FLEUVE						
Pain brioché, salade, tomate, mayo et sauce BBQ maison					Mayo, frites et chou						
À L'AMÉRICAIN				15,30	CLASSIQUE						
3 pains au sésame, sauce maison, salade, fromage, cornichon et oignon					Pain brioché et condiments au choix						
CHEESEBURGER				11,15	EXTRAS						
Pain brioché, fromage, salade, tomate, cornichon, oignon, ketchup et moutardé					BACON	PETIT	MOY	GRAND			
VÉGÉ				8,35	OIGNON	1,00	1,50	2,00			
Pain brioché, salade, oignon, cornichon, tomate et condiments au choix					FROMAGE	0,50	1,00	1,50			
					FROMAGE TRANCHÉ	1,00	2,00	3,00			
					PIMENT FORT	0,50	1,00	1,50			
					SAUCISSE GRILLÉE	1,00	1,75	2,60			
					SAUCE BBQ	1,30	2,60	3,25			
					SAUCE AUX PRUNES	3,00	3,75	4,25			
					FROMAGES EN GRAINS FRITS	3,25	4,50	5,25			
					POULET POPCORN	3,50	4,75	6,00			
					FROMAGES EN GRAINS	2,85	4,00	5,00			

À bientôt,
Amélie & Jean-Philippe



C'est avec un immense plaisir que nous vous informons de notre DÉMÉNAGEMENT!

Nous aurons la chance de vous accueillir dans nos nouveaux locaux.

Nous partagerons l'immeuble avec Deschailions Automobiles dès le 03 mars 2025 au :

1464 Marie Victorin à Deschailions

Nous vous offrirons le même service de qualité pour chacun de nos clients automobiles et véhicules lourds.

Tel que convenu avec Deschailions Automobiles pour la vente et l'entretien des véhicules de ses clients, le service continue comme avant. Chacun de notre côté.

Au plaisir de vous voir et de vous servir !

Michel Hamel et toute son équipe

819-263-0788

Sylvain Poisson et toute son équipe

819-292-2010

CONSTRUCTION
PÉRUSSE inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Pascal Pérusse: **819 292-2645** RBQ: 2163-5057-76

constructionperusse@sogetel.net

1212, route 265 Nord, Parisville, QC G0S 1X0



LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

702, rue Mgr Panet
NICOLET, QC, J3T 1C6
Tél.: (819) 293-2041 | Fax: (819) 293-5522
1-866-693-2041
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

Pour tout savoir sur l'actualité de la SPIPB, soyez à l'écoute de l'émission " Le Parc en 30 minutes " !

Tous les lundis dès midi avec Marc Rochette et Donald Olivier sur les ondes de VIA 90.5.
Votre chance de poser vos questions au PDG de la SPIPB !

Scannez le code QR pour faire l'écoute

Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Québec

22 MARS 2025

SOIRÉE LATINO

**SALLE MUNICIPALE DE FORTIERVILLE
OUVERTURE DES PORTES À 18H**

**SOIRÉE BÉNÉFICE AU
PROFIT DE L'ORGANISME**



EN COLLABORATION AVEC LE



MUSIQUE LATINO

BARBE À PAPA

POP CORN

LIMBO

PHOTOBOOTH

**0-12 ANS
GRATUIT**



**PRÉ-VENTE
JUSQU'AU 15 MARS
25\$ APRÈS CETTE DATE**

20\$

**SCANNEZ MOI POUR
PAYER EN LIGNE !**



PAIEMENT EN ARGENT COMPTANT À LA CLEF

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE DE DESCHAILLONS !



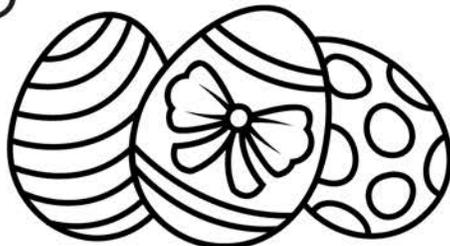
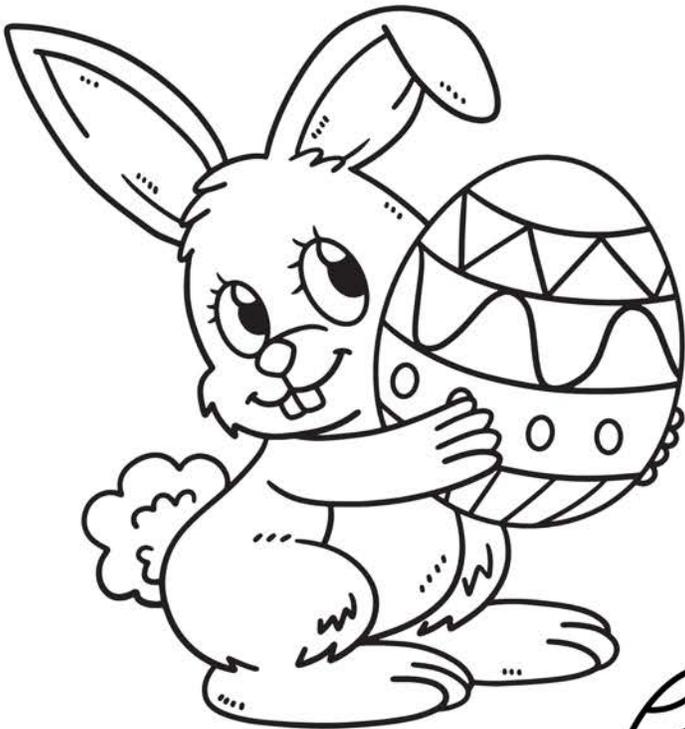
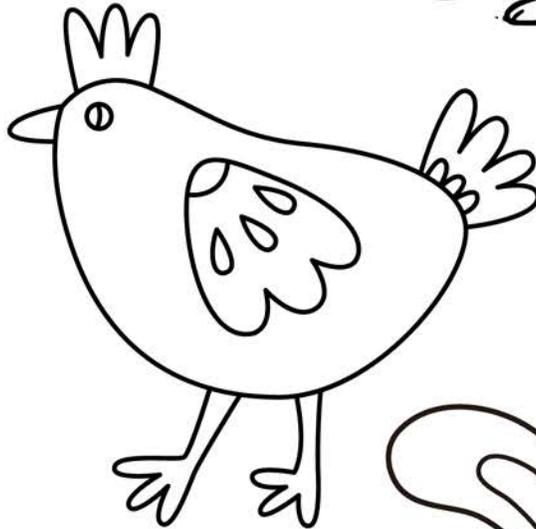
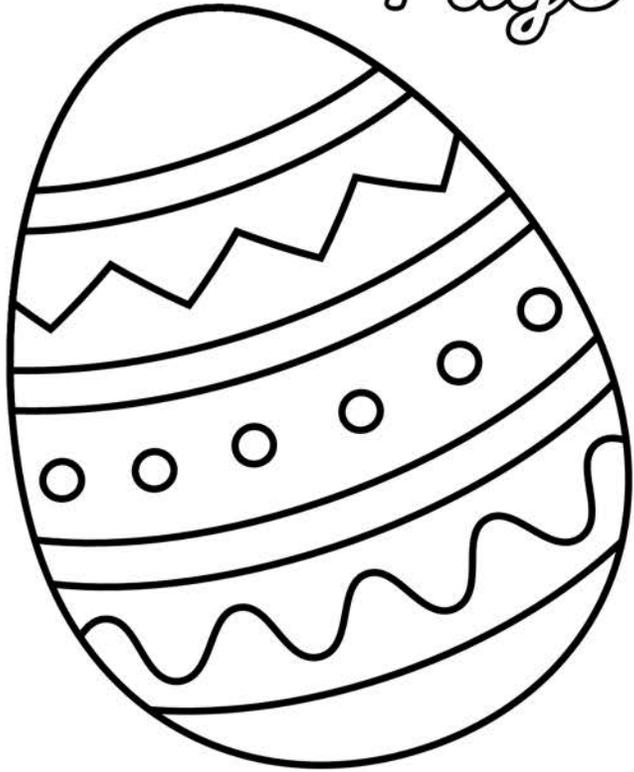
Mardi	17h30 à 19h
Jeudi	12h30 à 15h
Samedi	9h à 12h

- ☎ 819 292-2483
- 📍 Bibliothèque Deschailons
- @ biblio101@reseaubibliocqlm.qc.ca
- 📍 1042-B, route Marie-Victorin, Deschailons-sur-Saint-Laurent, Qc, G0S 1G0
- 👤 Coordinatrice - Hélène Quesnel



Et bien plus !

Page à colorier



Municipalité de

DESCHAILLONS- SUR-SAINT-LAURENT

CALENDRIER 2025 DES COLLECTES

JANVIER

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31



FÉVRIER

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28



MARS

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30	31				



AVRIL

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30		



MAI

D	L	M	J	V	S
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30
			31		



JUIN

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30				



JUILLET

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	



AOÛT

D	L	M	J	V	S
				1	2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
				30	
					31



SEPTEMBRE

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30			



OCTOBRE

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31



NOVEMBRE

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30					



DÉCEMBRE

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		



MRC

Lotbinière



Des questions
sur les collectes?

Communiquez avec

Info-Collectes

367 447-0311

infocollectes@mrclotbiniere.org

www.mrclotbiniere.org/infocollectes

LÉGENDE



Collecte de
matières
recyclables



Collecte de
déchets



Collecte de
compostage

INFORMATIONS GÉNÉRALES

POUR TOUTE URGENCE - COMPOSER LE 911

POLICE : 819 298-2211

POMPIERS : 819 288-5694

ABUS ENVERS LES AÎNÉS : 811 INFO-SOCIAL, 911 OU 1 888 489-2287

INFO-CRIME : 1 800 711-1800

SSIRMRCB (PERMIS DE BRÛLAGE ET AUTRES) : 819 288-5694

LIGNE D'INTERVENTION PRÉVENTION SUICIDE CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ACCALMIE

24H - 7 JOURS/7 : 1 866 277-3553

TEL-JEUNES 24H - 7 JOURS/7 : 1 800 263-2266

TEL-ÉCOUTE : 819 376-4242

LUNDI AU VENDREDI : 18H À 22H DIMANCHE : 18H À 21H

BUREAU MUNICIPAL

1596, ROUTE MARIE-VICTORIN, DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT, QC, G0S 1G0

819 292-2085

administration@deschailions.ca

HEURES D'OUVERTURE

MARDI AU JEUDI DE 9H À 17H

Fermé entre 12h et 13h



DESCHAILLONS-sur-SAINT-LAURENT